

Coordination des Associations culturelles nationales



Association pour la Promotion de
la Langue Wolof en République
Islamique de Mauritanie
(APROLAWORIM)
tel : 22 46 29 72



Association pour la
Renaissance du Pulaar en
République Islamique de
Mauritanie (ARPRIM)
tel : 46 96 19 58



Association Mauritanienne
pour la Promotion de la
Langue et de la Culture
Sooninké (AMPLCS)
tel : 46 40 03 69

21 février, Journée internationale de la langue maternelle : **« L'éducation multilingue, une nécessité pour transformer l'éducation »**

Le 21 février est la journée internationale de la langue maternelle, proclamée par l'UNESCO en 2000. A l'instar de la Communauté internationale, les Associations culturelles nationales ARPRIM, AMPLCS et APROLAWO la célèbrent chaque année en vue de favoriser l'utilisation des langues maternelles à l'école, encourager la diversité linguistique et culturelle, et renforcer l'unité nationale.

Le thème de ce 21 février 2023 est : « **L'éducation multilingue, une nécessité pour transformer l'éducation** », une éducation qui, selon l'Unesco, « *commence dans la langue que l'apprenant maîtrise le mieux, puis introduit progressivement d'autres langues.* » Cette approche basée sur l'enseignement par la langue maternelle d'abord, accorde une place importante aux langues internationales et contribue ainsi au développement de sociétés plus ouvertes, inclusives et tolérantes, permet la coexistence des cultures, et des visions différentes du monde.

Aujourd'hui plus qu'hier, les Associations culturelles sont confortées et encouragées par les résultats des recherches dans les sciences de l'éducation se rapportant aux théories des apprentissages. La recherche et l'expérience ont clairement établi que l'emploi de la langue maternelle de l'apprenant est crucial pour un apprentissage efficace, comme l'attestent, entre autres :

- les expériences et études menées à travers le monde, relatives à l'apprentissage par la langue maternelle, qui ont toutes abouti à la même conclusion ; à savoir que les enfants apprennent mieux dans leur langue maternelle.
- l'expérimentation réussie de l'enseignement par nos langues nationales pulaar, sooninke et wolof selon des évaluations extérieures (Breda-Unesco) et internes (MEN), menée en Mauritanie entre 1979 et 1999 par le défunt Institut des Langues Nationales (ILN), qui ont toutes deux recommandé leur généralisation à l'école.

Dans notre pays, ce 21 février intervient après la création de l'Institut pour la Promotion et l'Enseignement des Langues Nationales (IPELAN), jalon important pour relever le premier défi auquel est confronté notre système éducatif national.

Les Associations culturelles nationales, conscientes de la nécessité d'adopter une éducation multilingue du fait que « **la mondialisation et les idéaux démocratiques suggèrent que les élèves doivent maîtriser couramment, outre leurs langues maternelles en premier lieu, des langues internationales et régionales pour avoir accès à une société plus large et participer d'une manière pertinente au monde dans lequel ils vivent** », recommandent à l'Etat mauritanien :

- de rendre effectif, dans les meilleurs délais et conditions d'efficacité optimale l'enseignement par nos langues nationales à tous les niveaux du système éducatif dans une optique d'éducation pour tous, de qualité, équitable et inclusive ;
- de doter IPELAN d'un personnel stable sur la base de la compétence, de l'engagement et du mérite ;
- d'officialiser les langues nationales Pulaar, Sooninke et Wolof, option décisive et nécessaire à la réussite de l'enseignement en langues nationales.

Nouakchott, le 21 février 2023
La Coordination des Associations